Le bulletin d'information de Notre-Dame de Bondeville

le papillon

N°13
Juin
2017

Dans ce numéro, les résultats des élections présidentielles et législatives sur la commune

Retour sur images

Mercredi 11 janvier : après-midi galette des rois pour les seniors, animé par l'orchestre *Bruno Ballandonne.*

Mercredi 24 mai : à l'occasion de la Fête des Mères, les résidents de la maison de retraite *La Côte de Velours* ont reçu un cadeau, suivi d'un goûter.

Jeudi 2 mars : après-midi crêpes pour les seniors, animé par l'orchestre *Trio Andrews*. Les enfants élus du CMEJ venus déguisés ont servi les personnes âgées.

Lundi 8 mai : commémoration de la fête de la Victoire avec la présence du Conseil Municipal des Jeunes.

Lundi 20 février : Frédéric Barnet, un Espagnol de 75 ans, effectue un tour du monde à vélo. C'est à Notre-Dame-de-Bondeville qu'il a choisi de faire halte pour une nuit.

édito

Chère Madame, Cher Monsieur,

Après une campagne surréaliste pour les présidentielles qui a mis les deux principaux partis dans la tourmente, la dynamique engagée par Emmanuel Macron et sa République en marche se confirme et vient d'obtenir la majorité à l'Assemblée que convoitait le nouveau Président. Fort heureusement, le Front National n'a pas confirmé son score obtenu aux présidentielles. Les résultats de l'extrême droite sur notre commune restent plus faibles que dans bon nombre de communes et nous échappons à cette malédiction nationaliste, tant pour les présidentielles que pour les législatives. Mais ne nous réjouissons pas et restons cependant vigilants.

Cette majorité assure au parti "En marche" un certain confort pour appliquer son programme puisqu'une opposition, très divisée, ne lui opposera que peu de résistance.
Cependant, si les élections passent, les inquiétudes des Français à l'égard des politiques demeurent. En effet, l'abstention a atteint le seuil qui ne doit plus simplement nous interpeler mais nous pousser vers de saines réactions. Cette abstention massive traduit le découragement des Français, l'espoir qu'ils n'ont plus et ce désenchantement à l'égard de notre République. Il faut inverser cette terrible tendance et nous comptons sur ce nouveau gouvernement pour prendre les mesures qui s'imposent. Le président veut moraliser la vie politique ? C'est une urgence. Ce coup de semonce est-il le possible renouveau de la démocratie ? Il faut le souhaiter car c'est avant tout cette possibilité d'élaborer un autre rapport des citoyens à la politique qu'il faut plébisciter. Il s'agit là d'une priorité absolue si nous voulons sortir de l'impasse et ne plus revivre ce désastreux scénario du second tour des présidentielles. Oui, c'est possible. Il faut utiliser les expériences du passé pour penser et agir autrement. Le peuple a cette liberté de choisir en son âme et conscience et, pour paraphraser Michèle Riot-Sarcey, la liberté n'est pas simplement le droit de s'exprimer librement, c'est pour les Français le pouvoir d'agir. C'est fondamental aujourd'hui. Ce pouvoir d'agir doit être rendu possible, individuellement et collectivement, pour ne pas se retrouver dans la situation qui était celle de la première moitié du XIXe siècle où finalement le vote et le pouvoir était le privilège des notables.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Jean-Yves Merle

Maire de Notre-Dame de Bondeville

La Mairie

Place Victor Schoelcher - BP 5
76960 Notre-Dame de Bondeville

Nous contacter :
02 32 82 35 00
02 32 75 33 26

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Notre site Internet :
www.ville-nd-bondeville.fr

Notre page facebook :
www.facebook.com/ville.nd.bondeville/

La mairie sera désormais fermée le samedi matin.

Le Papillon

Mairie de Notre-Dame de Bondeville
Place Victor Schoelcher - BP 5
76960 Notre-Dame de Bondeville
Courriel : mairie@ville-nd-bondeville.fr

Directeur de la publication : **Jean-Yves Merle**
Comité de rédaction : **Romain de Tassigny**
Jean-Marie Haillant
Conception Graphique, Mise en page : **Alexia Léger**
Distribution : **Mairie de Notre-Dame de Bondeville**
Dépôt Légal : **À parution**
Impression : **Imprimerie Gabel, 10, rue Marconi**
76150 Maromme -Tél : 02 32 82 39 39
Tirage : **3300 exemplaires sur papier recyclé**

> Site Internet

Toutes les informations contenues dans le bulletin sont également présentes sur le site internet de la commune :

www.ville-nd-bondeville.fr

Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

> Rejoignez la communauté facebook de Notre-Dame de Bondeville

Abonnez-vous à la page facebook de Notre-Dame de Bondeville et suivez en temps réel des contenus exclusifs : petits et grands événements ainsi que des retours en images sur des manifestations passées. N'hésitez pas à participer, à commenter et à échanger.

La parole est à vous !

> Nouveau service

L'espace Famille permet au public d'effectuer directement des démarches administratives via une connexion Internet. Ce nouveau service concerne la restauration scolaire et la garderie périscolaire. L'inscription à des activités, le règlement en ligne des factures ou l'obtention de toutes informations nécessaires pourront être effectués à distance.

Les familles pourront régler au moyen de leur carte bancaire via le site de télépaiement de la Direction des Finances Publiques *«TIPI : titres payables sur internet »*. La transaction est bien sûr sécurisée.

Le code famille et le mot de passe ont d'ores et déjà été adressés aux familles par courrier.

Ce service est désormais accessible via le site internet de la ville : *http://www.ville-nd-bondeville.fr/.*

> Des cuisinières dans le quartier Jean Moulin

Mardi 14 mars, une bonne odeur de cuisine embaumait le *Point Information Jeunesse*, à l'occasion de l'atelier de cuisine. Les participants choisissent en commun leur menu. Équipés de la recette détaillée, et sur les bases du savoir-faire de chacun, les cuisinières s'installent aux fourneaux.

La cuisine est faite comme à la maison. Elles savoureront toutes ensemble, dans une ambiance conviviale, le résultat de leur prestation culinaire. Les recettes du prochain atelier y sont discutées. L'objectif est bien de reproduire la recette chez soi. Pour la tartiflette et la mousse au chocolat, chacun a mis la main à la pâte.

> Repas des locataires de la Résidence

Le mercredi 17 mai s'est déroulé le traditionnel repas de printemps des locataires de la résidence du Parc. Près de 40 convives se sont donc retrouvés à la salle André Gide pour un déjeuner de qualité. Résidents, élus et personnel du CCAS se sont retrouvés pour un moment convivial et festif. Bonne humeur et plaisir étaient les maîtres mots. Ils ont permis à tous de se retrouver et de danser sur les airs d'accordéon de Didier Cordemans désormais bien connu de nos Bondevillais.

Ce fut également l'occasion pour Madame et Monsieur LISSOT de fêter leurs 69 années de mariage en offrant le champagne à tous les convives.

Actualités

> Noces d'or et noces de cristal

Samedi 10 juin, Monsieur et Madame Mercier ont fêté leurs noces d'or.

Samedi 15 avril, Monsieur et Madame Rénier ont fêté leurs noces de cristal.

> Hello london !

Début juin, les élèves de CM2 de l'école Victor Hugo sont partis 5 jours à la découverte de l'Angleterre avec leur enseignante Sophie Malonga, Nicolas Hue, animateur référent de la Ville, et deux mamans d'élèves, Céline et Nathalie. Après des mois de préparation et d'organisation, de mobilisation des parents et des enfants pour boucler le financement, heureusement subventionné à hauteur de 6 800€ par la Ville, sur un total de12 000€, le voyage s'est déroulé dans la bonne humeur et a été riche en découvertes : visite de Londres à pieds, de la Tour à Buckingham, en passant par le Tower Bridge, le théâtre de Shakespeare, le Millenium Bridge, St Paul, Piccadilly Circus pour le shopping, St Jame's Park, Westminster et bien sûr la star préférée des enfants, Big Ben et son Parlement. Ils sont également allés visiter la capitale du Kent, Canterbury, célèbre pour sa cathédrale, ses rues médiévales et ses magasins.
Hébergés dans un centre géré par l'organisme Kingswood dans le Kent, les enfants ont pu pratiquer des activités sportives avec des animateurs anglais et suivre des cours de langue avec de "vrais" Anglais. Si ce voyage était le premier pour beaucoup d'enfants, gageons qu'il ne sera pas le dernier !

> Registre d'accessibilité dans chaque ERP

Tout exploitant d'un Établissement Recevant du Public (*ERP*) doit tenir à jour un registre d'accessibilité avant le 30 septembre 2017.

L'objectif de ce registre est de porter à la connaissance du public le degré d'accessibilité de chaque ERP accompagné des dispositions qui sont ou seront prises pour permettre à tous les clients, patients et usagers de bénéficier des prestations proposées par les établissements publics. Ce registre peut se présenter sous la forme d'un classeur ou d'un porte-document. Il est mis à la disposition de toute personne qui en demande la consultation. Selon la nature de l'établissement, les documents administratifs contenus dans le registre sont différents. Nous vous invitons à consulter le site de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité afin de réunir ces pièces dès maintenant. Le registre public d'accessibilité répond aux dispositions de l'arrêté du 19 avril 2017 et fixe le contenu, les modalités de diffusion et les mises à jour.

Plus d'informations : **http://www.developpement-durable.gouv.fr/laccessibilite-des-etablissements-recevant-du-public-erp#e1**

> Berges du Cailly

Pourquoi les stabiliser et les renforcer ?

L'écoulement naturel d'un cours d'eau, la présence d'obstacles détournant le courant vers les berges, l'absence de végétation, le piétinement incontrôlé des promeneurs ou encore l'action des ragondins peuvent fragiliser les berges. Cette érosion, parfois excessive, perturbe le milieu aquatique et les usages.

Les berges d'un cours d'eau délimitent le lit mineur (*partie du cours d'eau toujours en eau*) du lit majeur (*ensemble de la vallée inondée lors des crues*). Elles servent de zone de transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique, et constituent des milieux écologiques riches. Des berges non entretenues peuvent être à l'origine de nombreuses perturbations :

- menace pour la sécurité des personnes et des biens,
- perte de terrain sur les parcelles riveraines,
- disparition progressive de la végétation des berges,
- envasement des fonds entraînant une diminution de diversité des habitats aquatiques.

Végétalisation de la berge

Sur les berges du Cailly, nous avons ici privilégié les végétaux comme matériaux de consolidation. Le système racinaire stabilise la berge et les branches contribuent à freiner les écoulements, contrairement à l'enrochement qui a tendance à accélérer le courant et donc reporter le phénomène d'érosion sur un autre tronçon du cours d'eau. Une fois la berge retravaillée et les contours adoucis, il était impératif de la végétaliser rapidement pour éviter que des crues ne la déstabilisent à nouveau. Il a été préféré un habillage géotextile biodégradable qui permettra d'attendre que la végétation s'installe et se développe à son rythme.

> Réglementation plaque d'immatriculation deux-roues motorisés

À compter du 1er juillet 2017, l'uniformisation des plaques d'immatriculation va simplifier le contrôle des forces de l'ordre et permettra l'égalité de traitement des usagers vis-à-vis des radars. Toutes les nouvelles plaques posées sur les véhicules deux roues motorisés sont au format 21x13 cm.

Les propriétaires de ces véhicules disposent donc d'un délai pour se mettre en conformité avec cette taille de plaque. Faute de quoi, à partir du 1er juillet 2017, tout conducteur de véhicule intercepté avec une plaque non conforme, illisible ou amovible sera sanctionné d'une amende de 4e classe (135 €).

> Les rencontres du vendredi

Le Point Information jeunesse accompagné de conseillers du Pôle Emploi et de Media Formation reçoivent sur invitation un petit groupe de six personnes tous les vendredis de 9H30 à 11H30. Ce moment convivial a pour mission d'accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil, de prescrire des actions utiles au développement de leurs compétences et à l'amélioration de leur employabilité.

Des actions concrètes et ciblées sont proposées pour offrir une formation à chacun, aider à surmonter les obstacles de la vie (*logement, garde d'enfant...*) L'idée de cette rencontre est de donner la parole à chacun, puis essayer d'apporter des solutions adaptées. Le PIJ apporte une aide à la rédaction de CV, lettres de motivation et la mise à jour de l'espace personnel sur le site de Pôle Emploi.

Notre objectif commun vise à redonner une perspective professionnelle aux demandeurs d'emploi et de lever les différents freins à l'emploi.

> Cailly Club Tout Terrain

Le Cailly Club Tout Terrain vient de boucler une nouvelle saison avec sa désormais traditionnelle *Cyclo-découverte* qui permet aux parents des jeunes licenciés de venir partager l'activité sportive de leur enfant. Ce sont donc près de 40 cyclistes (*enfants, parents et encadrement*) qui se sont donné rendez-vous le samedi 10 juin dernier pour une balade d'environ 20 kilomètres dans la forêt verte.

Ce moment festif vient clôturer une bonne saison qui voit les effectifs du *CCTT* augmenter. Le *CCTT* est une école de V.T.T. ouverte aux jeunes de 12 à 17 ans. Affiliée à la *FFCT*, l'école de VTT bénéficie d'un encadrement de qualité de 7 adultes dont 2 moniteurs et 4 initiateurs tous diplômés. Ici pas de compétions à proprement parler, les séances du samedi matin sont axées sur le plaisir dans l'effort et la convivialité. « *Faire de ce sport individuel, un sport d'équipe* » est le créneau des dirigeants qui se plaisent à rappeler qu'au CCTT tout le monde est accueilli, il suffit d'avoir de la bonne humeur et de la volonté.
Les séances se déroulent tous les samedis matins avec quelques participations à des épreuves de masse le dimanche durant l'année.
Contacts :

- Peter au 06.03.78.27.71
- Adrien au 06.64.34.94.29
- Ludovic au 06.59.23.09.63

Action Sociale

> Ateliers prévention

Pendant 5 semaines entre avril et mai, une douzaine de personnes de plus de 60 ans ont eu l'occasion de découvrir le premier atelier de prévention mis en place dans les salons de la Résidence Autonomie du Parc. Cet atelier ouvert à tous (*locataires de la Résidence et autres Bondevillais*) avait pour thématique « *La gymnastique cérébrale* ».

L'Association Brain-Up, professionnelle de l'accompagnement des seniors, a donc proposé jeux, quizz et exercices sur cette thématique, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.
D'ores et déjà, d'autres ateliers sont programmés :

- Un atelier « *Équilibre et prévention des chutes* » à partir du mois de septembre.
- Conférence le mardi 12 septembre à l'Espace Jules Ferry en Mairie.

Et suivront sur l'année 2017/2018 :

- Atelier « *Gym et Jeux corporels* »
- Atelier « *Le sommeil, le comprendre pour mieux le gérer* ».

Chaque thématique est précédée d'une conférence afin d'annoncer le contenu des ateliers qui sont gratuits et accessibles à tous les Bondevillais de plus de 60 ans.

> Les 10 ans de l'AFEV

Le 24 mai dernier, l'AFEV a fêté ses 10 ans sur le territoire rouennais en invitant partenaires, bénévoles et familles à partager un moment festif et convivial à la maison de l'étudiant du Campus de l'Université de Mont-Saint-Aignan, siège de l'antenne rouennaise. Créée en 2007 sur le territoire de l'Agglomération Rouennaise, l'Association Fondation Étudiante pour la Ville intervient sur notre commune depuis maintenant 8 ans.
Entre l'antenne d'Évreux et celle de Rouen, ce sont 1306 étudiants qui se sont engagés bénévolement et 1335 enfants des quartiers prioritaires qui ont été ainsi accompagnés.

Pour Notre-Dame de Bondeville, ce sont plus de 50 accompagnements qui ont pu être mis en place pour les enfants de l'école Jean Moulin et, depuis la rentrée 2016, pour ceux de l'école Victor Hugo. Le principe est simple : l'AFEV propose aux étudiants de s'engager sur une année scolaire 2 heures par semaine pour se rendre dans les familles des quartiers prioritaires afin d'accompagner un enfant en école élémentaire ou un collégien. L'objectif est de faire découvrir à l'enfant de nouveaux horizons culturels, pour construire son avenir, pour prendre confiance en soi et quelquefois seconder les parents dans leur rôle éducatif.

L'engagement de l'étudiant est important mais celui de la famille et de l'enfant l'est tout autant pour une réussite totale du dispositif. Perçu parfois comme un grand frère mais jamais comme un travailleur social, l'étudiant permet souvent d'être le relais entre les parents et les enseignants. À la rentrée 2017, une douzaine de binômes seront de nouveau mis en place pour le bien des enfants.

> Résidence Autonomie du Parc

Barbecue à la Résidence du Parc
Encore un peu plus de nouveauté à la Résidence-Autonomie du Parc. C'est autour d'un barbecue que les résidents ont pu de nouveau se rencontrer ce mardi 30 mai. Sous une météo favorable, près de 40 personnes regroupant résidents, élus et salariés ont passé un agréable moment dans le parc de la mairie, tout près de leur appartement. Se retrouver pour partager grillades et salades, échanger en toute convivialité sur un fond musical, fait partie des petits moments de plaisir.

« S'engager dans la démarche de labellisation de Résidences Autonomie, nouvelle appellation pour les RPA (Résidences pour Personnes Âgées), est un vrai choix de la municipalité », aime à rappeler Myriam Mulot, adjointe aux affaires sociales, *« l'objectif premier est le maintien au domicile du résident le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions. Cela passe par la mise en place d'un certain nombre de services devenue obligatoire du fait de la nouvelle loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement. »* Ce premier barbecue en fait partie et, unanimement, sera à renouveler l'an prochain. Avec lui, d'autres idées d'animations sont en projet (*tournoi de pétanque...*).

Après une réhabilitation importante en 2014, la Résidence pour Personnes Âgées du Parc continue son évolution afin de consolider l'agrément de « *Résidence Autonomie* », toute nouvelle appellation des RPA. Dans le cadre du développement des actions de prévention et d'animation, le CCAS, gestionnaire, accueille Estelle GALOPIN, dans le cadre d'un engagement volontaire au Service Civique.

Arrivée début mars pour une période de 8 mois, Estelle a pour mission de proposer un programme d'animations et d'accompagner les résidents sur des projets collectifs tels que des activités manuelles, lecture, sorties culturelles, etc. Pour mener à bien sa mission, Estelle est accompagnée par Émilie ADDARI, sa tutrice et agent d'accompagnement social, et de Brigitte CHAUVEL, gardienne de la Résidence.

La Résidence Autonomie du Parc (*ex-RPA*) est située au 2, rue de la Fontaine, dans un cadre particulièrement tranquille entre le Cailly et le parc de la Mairie et proche des transports en commun, des commerces et des services publics (*mairie, Poste, CPAM*). Propriété de Logeo Seine Estuaire qui en a confié la gestion au Centre Communal d'Action Sociale, la Résidence du Parc propose 48 T1 et 12 T2 (*réservés aux couples*), pour des loyers attractifs allant de 398 € (*T1*) à 500 € (*T2*). Outre les actions de prévention et d'animation, la Résidence de Parc propose un certain nombre de services (*Télé-alarme pour tous, présence de garde toute les nuits, gardienne sur place, mise en relations avec les différents services d'accompagnement, parking privé, etc.*). Cette structure permet d'accueillir toute personne de plus de 60 ans suffisamment autonome.

Pour tous renseignements :
CCAS – 2 A rue de la Fontaine
02.35.76.40.40 – accueil.ccas@ville-nd-bondeville.fr

> Plan canicule

Les pics de chaleur de 2003 avaient provoqué un grand nombre de décès. Pour éviter que cet épisode tragique ne se reproduise, l'État a mis en place un ***Plan de Prévention Canicule***.
Depuis ce tragique été, ce dispositif est activé chaque année, à partir du 1er juin et jusqu'au 31 août, pour les personnes âgées les plus isolées et fragiles, particulièrement exposées en cas de hausse durable des températures.

Le plan canicule, c'est quoi ?

Il comporte quatre niveaux :

Niveau 1 : veille saisonnière - sensibiliser
Le niveau 1 correspond à une couleur verte sur la carte de vigilance météorologique. Quelle que soit la chaleur annoncée, il est activé automatiquement du 1er juin jusqu'au 31 août. Les services publics vérifient alors le bon fonctionnement des dispositifs d'alerte et doivent informer la population de l'ouverture du *Registre de Solidarité*. Ils sensibilisent les habitants aux risques liés à la canicule et informent sur les précautions à prendre en cas de forte chaleur.

Niveau 2 : avertissement chaleur - préparer
Il correspond au passage en jaune de la carte vigilance météorologique. Ce niveau est un avertissement, il permet la préparation de la montée en charge des mesures de gestion par les Agences Régionales de Santé (*ARS*). Tous les services sanitaires sont sur le pied de guerre.

Niveau 3 : alerte canicule - agir
L'alerte canicule est déclenchée par le préfet du département sur la base de la carte météorologique (*passage à l'orange*). Celui-ci prend alors toutes les mesures adaptées dans le cadre du Plan de Gestion d'une Canicule Départemental (*PGCD*). À ce niveau, des actions de prévention et de gestion sont mises en place par les services publics et les acteurs territoriaux de façon adaptée, à l'intensité et à la durée du phénomène : actions de communication visant à rappeler les gestes de prévention individuels à mettre en œuvre (*hydratation, mise à l'abri de la chaleur, etc.*), déclenchement des « *plans bleus* » dans les établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées, mobilisation de la permanence des soins ambulatoires, des Services de Soins Infirmiers À Domicile (*SSIAD*), et des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (*SAAD*), activation par les mairies des registres communaux avec aide aux personnes âgées et handicapées isolées inscrites sur les registres, mesures pour les personnes sans abri, etc.

Niveau 4 : mobilisation maximale - mobiliser
Ce niveau correspond à la carte de vigilance rouge de l'alerte de Météo France. Il est déclenché par le Premier ministre sur avis du ministre chargé de la santé et du ministre de l'Intérieur. La canicule est alors reconnue exceptionnelle, très intense et durable avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs (*sécheresse, approvisionnement en eau potable, saturation des hôpitaux ou des pompes funèbres, panne d'électricité, feux de forêts, nécessité d'aménagement du temps de travail ou d'arrêt de certaines activités…*). La crise devenant intersectorielle, elle nécessite une mobilisation maximale et une coordination de la réponse de l'État avec l'activation de la Cellule Interministérielle de Crise (*CIC*) qui regroupe l'ensemble des ministères concernés.

Vous retrouverez des informations aux accueils des différents services de la mairie et chez les professionnels de santé du territoire bondevillais (*médecins, pharmaciens, etc.*).

Vie culturelle

> Animations à la Bibliothèque Mathilde de Rouvres

Accueil de classe à la Bibliothèque : *Histoires de loups* avec Solène.

Accueil de classe à la Bibliothèque : *La maison de Ninon*.

Spectacle l'alphabétisier avec la compagnie *les poissons volants* pour les enfants de 4 à 8 ans.

Spectacle *After Saint-Valentin* avec 8 bibliothécaires sous la direction d'Emmanuelle Leclerc.

Atelier créatif à la Bibliothèque pour les adultes.

Accueil de classe à la Bibliothèque : Rallye lecture et jeu de l'oie géant.

Remise d'un chèque d'une valeur de 489,50 € pour l'AFM Téléthon issu de la Foire aux livres.

Vie culturelle

> Temps fort sur le devoir de mémoire

Le service culturel et la Bibliothèque ont choisi de mettre en place un ensemble de manifestations sur le devoir de mémoire et, plus particulièrement, sur la Grande guerre. Ce temps fort a pour but de toucher le plus grand nombre de personnes possible. En effet, à travers les différentes actions mises en place, le public scolaire, les adolescents mais aussi les adultes pourront participer à cette manifestation.

> les actions menées pour les classes de CE2, CM1 et CM2 souhaitant participer au projet :

Apprentissage de chant à l'école pour le 11 novembre avec la DUMISTE :
- **de septembre à novembre.**

Temps d'échange avec Alain ALEXANDRE, notre historien de la Vallée du Cailly, et un, voire deux représentants de l'Union Nationale des Anciens Combattants (*UNC*) sur la thématique : qu'est-ce que le monument aux morts ?
- **du 6 au 10 novembre.**

Spectacle jeune public *Mon amie Lisa* avec la compagnie du *Safran Collectif* sur le thème du courrier pendant la guerre.
- **les lundi 13 et mardi 14 novembre à la salle André Gide.**

Exposition sur la grande guerre et ateliers philo sur le thème du devoir de mémoire mené par Mathieu SOURDEIX, philosophe de l'association *" les autres philosophes "* à la Bibliothèque.
- **du mardi 14 au vendredi 24 novembre.**

> les actions menées pour les publics, adultes et adolescents :

Spectacle *Mémoire ouvrière, miroir de guerre* avec l'association *Corrél'arts.*
- **Vendredi 10 novembre à 19h à la Bibliothèque.**
- **12 € - une place achetée, une place offerte.**
- **Sur inscription au 02 32 82 51 60.**

Exposition sur la grande guerre à la Bibliothèque aux heures d'ouverture au public
- **Du mardi 7 au samedi 25 novembre.**

Ateliers philo pour adultes
Sur le thème du devoir de mémoire mené par Mathieu SOURDEIX.
- **Samedi 18 novembre de 14h30 à 16h.**
- **Sur inscription au 02 32 82 51 60.**

Ateliers philo pour adultes
Sur le thème du devoir de mémoire mené par Mathieu SOURDEIX.
- **Samedi 25 novembre de 14h30 à 16h.**
- **Sur inscription au 02 32 82 51 60.**

Tour de chant *Avez-vous jamais vu la guerre ?*
Avec Catherine SAUVAGE à la chanson, Nicolas NOËL au piano et Éric WESSBERGE au récit.
- **Dimanche 26 novembre à 15h.**
- **12 € une place achetée, une place offerte.**
- **Sur inscription au 02 32 82 51 60.**

Vie culturelle

> Zoom sur le projet de médiation culturelle 2016-2017

Le service culturel de la ville a accueilli la compagnie *Lucien et les Arpettes* dans le cadre d'une action de médiation culturelle pour toutes les classes de CE2, CM1 et CM2 de la commune. Le but de cette action était d'amener les enfants à découvrir ou approfondir leurs connaissances sur la musique et l'univers du spectacle avec le concert *Bande de Tattoos*, titre de la nouvelle création de la compagnie *Lucien et les Arpettes*.

Les 230 enfants concernés par cette action culturelle ont eu la possibilité dans un premier temps de rencontrer *Lucien et Gégé* dans leur classe pour des séances de sensibilisation autour de l'écriture du couplet d'une chanson et d'un coaching vocal fondé sur leur nouveau répertoire.

Pour clôturer cette action, après une matinée de montage sons et lumières dans la salle André Gide, les élèves ont assisté au dernier concert *Bande de Tattoos* de la compagnie *Lucien et les Arpettes*. Guitares à la main, leur énergie rock'n' roll fut très communicative car ce groupe adore jouer avec son public.

La même énergie et le même plaisir se sont d'ailleurs retrouvés le soir, pendant la séance tout public, lorsque les enfants accompagnés de leur famille sont venus écouter ce groupe. La centaine de personnes présente a été enchantée et a pu terminer la soirée par une séance d'autographes avec *Lucien*, *Gégé* et *Rico*.

> Rentrée scolaire École de Musique

Inscriptions des nouveaux élèves

- Jeudi 22, mercredi 28 et jeudi 29 juin
- Lundi 3, mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 juillet
- Lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 septembre

Entre 16h et 19h du lundi au jeudi

École Municipale de Musique
147, route de Dieppe
76960 Notre-Dame de Bondeville
02 35 81 29 85
sandra.prudhomme@ville-nd-bondeville.fr
carole.bulan@ville-nd-bondeville.fr

Disciplines instrumentales

Piano, violon, violoncelle, contrebasse, guitare classique et acoustique, flûte traversière, trompette, clarinette, saxophone, basse électrique, guitare électrique, batterie et percussions.

Pratiques collectives

Chorale d'enfants, chorale d'adultes, Jazz à l'étage, orchestres à cordes et harmonies de 1er et 2nd cycles, atelier de musiques traditionnelles et atelier de musiques actuelles, éveil musical*.
(**pour les enfants scolarisés en grande section de maternelle ou en cours préparatoire à la rentrée de septembre 2017*)

Tarifs 2017-2018

- Cours instrumental (*avec la formation musicale et la pratique collective*) : **174 € / an** pour un élève
- Tarif double pour les hors commune et tarif dégressif à partir du 2e élève d'une même famille
- Pratique collective seule : **50 € / an** (*70 € / an pour les hors commune*)
- Cours d'éveil musical : **90 € / an** (*204 € / an pour les hors commune*)
- Location instrumentale à l'année : **117 € / an**

Le règlement des cotisations est possible en trois fois.

Premier tour des élections présidentielles 2017 - par bureau

Inscrits	5431	
Votants	4163	76,65%
Exprimés	4060	97,53%
Nuls	23	0,55%
Blancs	80	1,92%
Abstentions	1268	23,35%

NDB	1er bureau	2ème bureau	3ème bureau	4ème bureau	5ème bureau	Total	Taux participation
9h00	29	53	62	53	33	230	4,23
10h00	93	142	148	128	85	596	10,97
11h00	191	271	314	267	173	1216	22,39
12h00	307	396	452	408	263	1826	33,62
13h00	402	498	575	535	351	2361	43,47
14h00	461	558	677	603	415	2714	49,97
15h00	533	656	763	688	489	3129	57,61
16h00	598	717	840	771	568	3494	64,33
17h00	649	765	917	829	615	3775	69,51
18h00	705	794	990	885	665	4039	74,37
19h00	722	822	1023	903	693	4163	76,65

Résultat National du 1er tour présidentielles 2012			
Inscrits	46 028 542		
Votants	36 584 399	79,48%	
Blancs ou nuls	701 190	1,52%	1,92%
Exprimés	35 883 209	77,96%	98,08%
Abstentions	9 444 143	20,52%	

Inscrits / bureau	1006	1112	1246	1066	1001	5431
Abstentions	284	290	223	163	308	1268
% exprimés	71,77	73,92	82,10	84,71	69,23	76,65

	Résultats 1er tour NDB		Par bureau									
	Votes	%	1. Mairie		2. Mairie		3. Longs Vallons		4. Longs Vallons		5. Jean Moulin	
Inscrits	5431		1006		1112		1246		1066		1001	
Votants	4163	76,65%	722	71,77%	822	73,92%	1023	82,10%	903	84,71%	693	69,23%
Exprimés	4060	74,76%	696	69,18%	795	71,49%	1002	80,42%	891	83,58%	676	67,53%
Nuls	23	0,55%	5	0,69%	6	0,73%	5	0,49%	2	0,22%	5	0,72%
Blancs	80	1,92%	21	2,91%	21	2,55%	16	1,56%	10	1,11%	12	1,73%
Abstentions	1268	23,35%	284	28,23%	290	26,08%	223	17,90%	163	15,29%	308	30,77%
Les candidats	**Voix**	**% Exprimés**	**1. Mairie**		**2. Mairie**		**3. Longs Vallons**		**4. Longs Vallons**		**5. Jean Moulin**	
Nicolas DUPONT-AIGNAN	165	**4,06%**	37	0,91%	25	0,62%	45	1,11%	34	0,84%	24	0,59%
Marine LE PEN	824	**20,30%**	174	4,29%	230	5,67%	172	4,24%	90	2,22%	158	3,89%
Emmanuel MACRON	1060	**26,11%**	132	3,25%	179	4,41%	290	7,14%	292	7,19%	167	4,11%
Benoît HAMON	317	**7,81%**	51	1,26%	52	1,28%	90	2,22%	73	1,80%	51	1,26%
Nathalie ARTHAUD	31	**0,76%**	7	0,17%	8	0,20%	9	0,22%	2	0,05%	5	0,12%
Philippe POUTOU	38	**0,94%**	8	0,20%	8	0,20%	7	0,17%	9	0,22%	6	0,15%
Jacques CHEMINADE	8	**0,20%**	1	0,02%	1	0,02%	4	0,10%	1	0,02%	1	0,02%
Jean LASSALLE	26	**0,64%**	2	0,05%	3	0,07%	9	0,22%	7	0,17%	5	0,12%
Jean-Luc MÉLENCHON	1007	**24,80%**	176	4,33%	221	5,44%	232	5,71%	171	4,21%	207	5,10%
François ASSELINEAU	35	**0,86%**	8	0,20%	3	0,07%	8	0,20%	11	0,27%	5	0,12%
François FILLON	549	**13,52%**	100	2,46%	65	1,60%	136	3,35%	201	4,95%	47	1,16%
Totaux	4060		696		795		1002		891		676	

Résultat National du 1er tour présidentielles 2017				
	Nombre	% Inscrits	% Votants	
Inscrits	47 581 118			
Votants	37 003 546	77,77%		
Exprimés	36 058 813	75,78%		
Nuls	285 431	0,60%	0,77%	
Blancs	659 302	1,39%	1,78%	
Abstentions	10 577 572	22,23%	28,59%	
Les candidats	**Voix**	**% Inscrits**	**% Exprimés**	
Nicolas DUPONT-AIGNAN	1 695 186	3,56%	4,70%	6
Marine LE PEN	7 679 493	16,14%	21,30%	2
Emmanuel MACRON	8 657 326	18,19%	24,01%	1
Benoît HAMON	2 291 565	4,82%	6,36%	5
Nathalie ARTHAUD	232 428	0,49%	0,64%	10
Philippe POUTOU	394 582	0,83%	1,09%	8
Jacques CHEMINADE	65 598	0,14%	0,18%	10
Jean LASSALLE	435 365	0,91%	1,21%	7
Jean-Luc MÉLENCHON	7 060 885	14,84%	19,58%	4
François ASSELINEAU	332 588	0,70%	0,92%	9
François FILLON	7 213 797	15,16%	20,01%	3

Deuxième tour des élections présidentielles 2017 - par bureau

Inscrits	5431	
Votants	3951	72,75%
Exprimés	3617	91,55%
Nuls	68	1,72%
Blancs	322	8,15%
Abstentions	1480	27,25%

NDB	1er bureau	2ème bureau	3ème bureau	4ème bureau	5ème bureau	Total	Tx participation
9h00	35	50	65	67	38	255	4,70
10h00	100	136	157	146	94	633	11,66
11h00	204	249	310	282	184	1229	22,63
12h00	297	376	439	401	292	1805	33,24
13h00	391	490	564	513	361	2319	42,70
14h00	445	548	645	566	405	2609	48,04
15h00	503	612	708	634	475	2932	53,99
16h00	551	661	798	708	515	3233	59,53
17h00	594	725	857	774	568	3518	64,78
18h00	650	760	936	829	620	3795	69,88
19h00	681	778	980	856	656	3951	72,75

Inscrits / bureau	1006	1112	1246	1066	1001	5431
Abstentions	325	334	266	210	345	1480
% votants	67,69	69,96	78,65	80,30	65,53	72,75

	Résultats 2ème tour NDB		Par bureau									
	Votes	% inscrits	1. Mairie		2. Mairie		3. Longs Vallons		4. Longs Vallons		5. Jean Moulin	
Inscrits	5431		1006		1112		1246		1066		1001	
Votants	3951	72,75%	681	67,69%	778	69,96%	980	78,65%	856	80,30%	656	65,53%
Exprimés	3526	64,92%	608	60,44%	691	62,14%	860	69,02%	771	72,33%	596	59,54%
Nuls	72	1,82%	18	2,64%	9	1,16%	18	1,84%	14	1,64%	13	1,98%
Blancs	353	8,93%	55	8,08%	78	10,03%	102	10,41%	71	8,29%	47	7,16%
Abstentions	1480	27,25%	325	32,31%	334	30,04%	266	21,35%	210	19,70%	345	34,47%
Les candidats	Voix	% Exprimés	1. Mairie		2. Mairie		3. Longs Vallons		4. Longs Vallons		5. Jean Moulin	
arine LE PEN	1179	32,60%	244	40,13%	309	44,72%	240	27,91%	151	19,58%	235	39,43%
mmanuel MACRON	2347	64,89%	364	59,87%	382	55,28%	620	72,09%	620	80,42%	361	60,57%
Totaux	3526		608		691		860		771		596	

Résultat Nationnal du 1er tour présidentielles 2012			
Inscrits	46 028 542		
Votants	36 584 399	79,48%	
Blancs ou nuls	701 190	1,52%	1,92%
Exprimés	35 883 209	77,96%	98,08%
Abstentions	9 444 143	20,52%	

Résultat Nationnal du 2ème tour présidentielles 2012			
Inscrits	46 066 307		
Votants	37 016 309	80,35%	
Blancs ou nuls	2 154 956	4,68%	5,82%
Exprimés	34 861 353	75,68%	94,18%
Abstentions	9 049 998	19,65%	
François HOLLANDE	18 000 668	51,64	Elu
Nicolas SARKOZY	16 860 685	48,36	

Résultat Nationnal du 2ème tour présidentielles 2017				
	Nombre	% Inscrits	% Votants	
Inscrits	47 568 588			
Votants	35 467 172	74,56%		
Exprimés	31 397 916	66,01%		
Nuls	1 049 532	2,21%	2,96%	
Blancs	3 019 724	6,35%	8,51%	
Abstentions	12 101 416	25,44%	34,12%	
Les candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	
Marine LE PEN	10 644 118	22,38%	33,90%	2
Emmanuel MACRON	20 753 798	43,63%	66,10%	1

Résultat du 2ème tour présidentielles 2017 sur le Département				
	Nombre	% Inscrits	% Votants	
Inscrits	880 756			
Votants	669 140	75,97%		
Exprimés	588 116	66,77%		
Nuls	16 505	1,87%	2,47%	
Blancs	64 519	7,33%	9,64%	
Abstentions	211 616	24,03%	31,63%	
Les candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	
Marine LE PEN	232 826	26,43%	39,59%	2
Emmanuel MACRON	355 290	40,34%	60,41%	1

Emmanuel MACRON	555 290	40,34%	60,41%	1

Premier tour des élections législatives 2017 - par bureau

Inscrits	5434	
Votants	2375	43,71%
Exprimés	2264	41,66%
Blancs et nuls	81	1,49%
Abstentions	3059	56,29%

NDB	1er bureau	2ème bureau	3ème bureau	4ème bureau	5ème bureau	Total	Tx parti-cipation
9h00	16	27	36	32	15	126	2,32%
10h00	53	92	106	86	48	385	7,09%
11h00	106	156	199	175	100	736	13,54%
12h00	154	224	300	278	154	1110	20,43%
13h00	222	268	369	344	182	1385	25,49%
14h00	239	280	405	376	203	1503	27,66%
15h00	267	342	457	423	245	1734	31,91%
16h00	286	373	510	466	289	1924	35,41%
17h00	319	405	561	525	316	2126	39,12%
18h00	356	447	640	586	349	2378	43,76%
Résultats définitifs	355	445	639	587	349	2375	43,71%

Inscrits / bureau	1005	1111	1250	1066	1002	5434
Abstentions	650	666	611	479	653	3059
% exprimés	35,32%	40,05%	51,12%	55,07%	34,83%	43,71%

5ème circonscription - Résultat 2007 au 1er tour			
Inscrits	89 070	% inscrits	% votants
Votants	55 473	62,28%	
Blancs ou nuls	1 017	1,14%	1,83%
Exprimés	54 456	61,14%	98,17%
Abstentions	33 597	37,72%	

5ème circonscription - Résultat 2012 au 1er tour			
Inscrits	94 267	% inscrits	% votants
Votants	54 940	58,28%	
Blancs ou nuls	893	0,95%	1,63%
Exprimés	54 047	57,33%	98,37%
Abstentions	39 327	41,72%	

	Résultats 1er tour NDB		Par bureau									
	Votes	%	1. Mairie		2. Mairie		3. Longs Vallons		4. Longs Vallons		5. Jean Moulin	
Inscrits	5434		1005		1111		1250		1066		1002	
Votants	2375	43,71%	355	35,32%	445	40,05%	639	51,12%	587	55,07%	349	34,83%
Exprimés	2264	41,66%	341	33,93%	415	37,35%	614	49,12%	561	52,63%	333	33,23%
Blancs et Nuls	81	3,41%	14	3,94%	0	0,00%	25	3,91%	26	4,43%	16	4,58%
Abstentions	3059	56,29%	650	64,68%	666	59,95%	611	48,88%	479	44,93%	653	65,17%
Les candidats	Voix	% Exprimés	1. Mairie		2. Mairie		3. Longs Vallons		4. Longs Vallons		5. Jean Moulin	
Simon Sulkowsi *(Lutte Ouvrière)*	37	1,63%	7	2,05%	9	2,17%	7	1,14%	8	1,43%	6	1,80%
Jean-Christophe Loutre *(Union populaire républicaine)*	32	1,41%	9	2,64%	3	0,72%	13	2,12%	7	1,25%	0	0,00%
Bénédicte Le Moël *(Front National)*	375	16,56%	62	18,18%	**87**	**20,96%**	98	15,96%	58	10,34%	**70**	**21,02%**
Benoît Martin *(Parti de la démondialisation)*	4	0,18%	0	0,00%	1	0,24%	1	0,16%	1	0,18%	1	0,30%
Jean Delalandre *(Les Républicains)*	**487**	**21,51%**	**78**	**22,87%**	55	13,25%	**144**	**23,45%**	**170**	**30,30%**	40	12,01%
Christophe Bouillon *(Parti socialiste)*	692	30,57%	93	27,27%	**105**	**25,30%**	182	29,64%	202	36,01%	110	33,03%
Christophe Manchon *(Europe écologie - Les Verts)*	179	7,91%	28	8,21%	24	5,78%	43	7,00%	51	9,09%	33	9,91%
Myriam Mulot *(la France Insoumise)*	**458**	**20,23%**	**64**	**18,77%**	131	31,57%	**126**	**20,52%**	**64**	**11,41%**	**73**	**21,92%**
Totaux	2264		341		415		614		561		333	

5ème circonscription Résultat 2017 au 1er tour			
Inscrits	96 322	% inscrits	% votants
Votants	47 271	49,08%	
Exprimés	45 939	47,69%	97,18%
Blancs et Nuls	1 332	1,38%	2,82%
Abstentions	49 051	50,92%	103,77%
Les candidats	Voix	% Exprimés	% votants
Simon Sulkowsi *(Lutte Ouvrière)*	559	1,22%	2,48%
Jean-Christophe Loutre *(Union populaire républicaine)*	505	1,10%	2,24%
Bénédicte Le Moël *(Front National)*	**8 647**	**18,82%**	**38,35%**
Benoît Martin *(Parti de la démondialisation)*	119	0,26%	0,53%
Jean Delalandre *(Les Républicains)*	**9 702**	**21,12%**	**43,03%**
Christophe Bouillon *(Parti socialiste)*	19 230	41,86%	85,30%
Christophe Manchon *(Europe écologie - Les Verts)*	1 774	3,86%	7,87%
Myriam Mulot *(la France Insoumise)*	**5 403**	**11,76%**	**23,97%**
	45 939		

Résultat National Résultat 2017 au 1er tour			
Inscrits	47 571 319	% Inscrits	% Votants
Votants	23 170 977	48,71%	
Exprimés	22 654 998	47,62%	97,77%
Blancs-Nuls	415 979	0,87%	1,80%
Abstentions	24 400 342	51,29%	
Les candidats	Voix	% Exprimés	% Votants
En Marche	6 390 871	28,21%	27,58%
Les Républicains	3 573 398	15,77%	15,42%
Front National	2 990 613	13,20%	12,91%
France Insoumise	2 497 663	11,02%	10,78%
Parti Socialiste	1 685 808	7,44%	7,28%
Les Ecologistes	973 835	4,30%	4,20%
Modem	932 231	4,11%	4,02%
Parti Communiste	615 541	2,72%	2,66%

Totaux	2264		341	415	614	561	333

45 939

Inscrits	5434	
Votants	1989	36,60%
Exprimés	1796	33,05%
Blancs et nuls	193	3,55%
Abstentions	3445	63,40%

Deuxième tour des élections législatives 2017 - par bureau

NDB	1er bureau	2ème bureau	3ème bureau	4ème bureau	5ème bureau	Total	Tx participation
9h00	16	27	31	30	21	125	2,30%
10h00	43	94	92	78	55	362	6,66%
11h00	92	144	180	168	86	670	12,33%
12h00	148	202	292	260	130	1032	18,99%
13h00	193	248	361	321	155	1278	23,52%
14h00	213	265	386	355	177	1396	25,69%
15h00	233	281	417	395	194	1520	27,97%
16h00	246	301	447	431	228	1653	30,42%
17h00	263	318	464	492	242	1779	32,74%
18h00	289	360	551	511	277	1988	36,58%
Résultats définitifs	290	360	552	511	276	1989	36,60%

Inscrits / bureau	1005	1111	1250	1066	1002	5434
Abstentions	715	751	698	555	726	3445
% votants	28,86%	32,40%	44,16%	47,94%	27,54%	36,60%

5ème circonscription - Résultats 2007 au 2ème tour				
Inscrits	89 066	% Inscrits	% Votants	
Votants	54 779	61,50%		
Blancs ou nuls	1 172	1,32%	2,14%	
Exprimés	53 607	60,19%	97,86%	
Abstentions	34 287	38,50%		
Christophe Bouillon *(PS)*	32 196	60,06%		Elu
Marie-Agnès POUSSIER *(UMP)*	21 411	39,94%		

5ème circonscription - Résultats 2012 au 2ème tour				
Inscrits	94 283	% Inscrits	% Votants	
Votants	51 704	54,84%		
Blancs ou nuls	1 602	1,70%	3,10%	
Exprimés	50 102	53,14%	96,90%	
Abstentions	42 579	45,16%		
Christophe Bouillon *(PS)*	33 118	35,12%	66,10%	Elu
Valérie KARMERE-LOISEL *(UMP)*	16 984	18,01%	33,90%	

Résultat National			
Résultat	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	47 292 967	% Inscrits	% Votants
Votants	20 167 432	42,64%	
Exprimés	18 176 777	38,43%	90,13%
Blancs-Nuls	1 990 655	4,21%	9,87%
Abstentions	27 125 535	57,36%	
Les candidats	Voix	% Inscrits	Nbre de sièges
En Marche	7 826 432	16,55%	306
Les Républicains	4 040 016	8,54%	113
Modem	1 100 790	2,33%	42
Parti Socialiste	1 032 985	2,18%	29
France Insoumise	883 786	1,87%	17
UDI	551 760	1,17%	17
Divers gauche	263 619	0,56%	11
Parti Communiste	217 833	0,46%	10
Front National	1 590 858	3,36%	8
Divers droite	306 240	0,65%	6
Régionalistes	137 453	0,29%	5
Divers	100 574	0,21%	3
PRG	64 860	0,14%	3
Extrême Droite	19 030	0,04%	1
Debout la France	17 344	0,04%	1
Ecologistes	23 197	0,05%	1

	Résultats 2ème tour NDB		Par bureau									
	Votes	%	1. Mairie		2. Mairie		3. Longs Vallons		4. Longs Vallons		5. Jean Moulin	
Inscrits	5434		1005		1111		1250		1066		1002	
Votants	1989	36,60%	290	28,86%	360	32,40%	552	44,16%	511	47,94%	276	27,54%
Exprimés	1796	33,05%	260	25,87%	312	28,08%	493	39,44%	475	44,56%	256	25,55%
Blancs et Nuls	193	9,70%	30	10,34%	48	13,33%	59	10,69%	36	7,05%	20	7,25%
Abstentions	3445	63,40%	715	71,14%	751	67,60%	698	55,84%	555	52,06%	726	72,46%
Les candidats	Voix	% Exprimés	1. Mairie		2. Mairie		3. Longs Vallons		4. Longs Vallons		5. Jean Moulin	
Jean Delalandre *(Les Républicains)*	653	36,36%	90	34,62%	104	33,33%	191	38,74%	199	41,89%	69	26,95%
Christophe Bouillon *(Parti socialiste)*	1143	63,64%	170	65,38%	208	66,67%	302	61,26%	276	58,11%	187	73,05%
Totaux	1796		260		312		493		475		256	

5ème circonscription Résultat 2017 au 2ème tour				
Inscrits	96 318	% inscrits	% votants	
Votants	40 496	42,04%		
Exprimés	37 751	39,19%	93,22%	
Blancs et Nuls	2 745	2,85%	6,78%	
Abstentions	55 822	57,96%		
Les candidats	Voix	% Exprimés	% votants	
Jean Delalandre *(Les Républicains)*	11 648	30,85%	28,76%	
Christophe Bouillon *(Parti socialiste)*	26 103	69,15%	64,46%	élu
	37 751			

Les actions du Conseil Municipal

> Une motivation sans retenue pour le CMEJ

Lors des élections organisées en février 2016, 15 enfants des écoles élémentaires de la ville et une adolescente, anciennement élue au CME, ont été élus ou réélus au CMEJ par leurs pairs. Le temps est venu de faire un premier bilan des actions menées par les jeunes élus depuis le début de leur mandat.

À ce jour, les enfants élus affichent toujours une motivation soutenue pour la mise en place de projets destinés aux enfants de la ville. Ils se réunissent en commission, une fois par mois. Trois enfants ont malheureusement dû démissionner pour cause de déménagement ou d'emploi du temps surchargé.

Concernant les projets réalisés depuis le début du mandat, voici quelques retours en image de ce qui a été fait :

Participation au vide-grenier organisé par l'Association des Parents d'Élèves Bondevillais (*APEB*). À partir d'une collecte de jouets d'occasion faite auprès des habitants, les enfants ont ainsi vendu des objets à bas prix et les recettes ont été reversées au comité départemental de l'UNICEF.

Après la période estivale, les enfants élus ont déjà en tête la mise en place de nouvelles animations. Le thème de la sécurité routière est l'un des plus plébiscités.
Affaire à suivre.

L'ensemble des enfants élus au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes souhaite à tous les habitants de la commune de passer d'agréables vacances pendant la période estivale.

Participation à la cérémonie des Corps Constitués le lundi 9 janvier 2017.

Samedi 17 juin, l'animation "Fêtons l'été" a été un succès. Les Bondevillais se sont réunis afin de célébrer l'été, autour d'animations variées : segway, vélo-smoothie, baby-foot géant, stand maquillage, il y en avait pour tous les goûts.

d'Enfants et de Jeunes 2017/2018

Participation à la cérémonie de commémoration du 8 mai en mémoire des soldats morts pour la France.

Le mercredi 26 avril à 17h30, organisation d'une séance plénière avec les élus du Conseil Municipal des adultes. Les différentes demandes collectées par le Conseil des enfants suite au retour des questionnaires sont débattues.

Le jeudi 2 mars, après-midi crêpes avec les Aînés, salle André Gide. Les jeunes élus sont venus déguisés et ont servi les personnes âgées afin de partager un moment convivial intergénérationnel.

Le mardi 23 mai, organisation d'un tournoi de foot inter-écoles sur le complexe sportif Marcel Sauvage qui a réuni près de 200 enfants sur la journée.

Roulez Jeunesse !

La Municipalité de Notre-Dame de Bondeville organise chaque année des séjours pour les jeunes. À chaque tranche d'âge, son activité. Il y en a pour tous les goûts : colonie, semaine sportive, accueil de loisirs et bien d'autres... Découvrez dès à présent le programme de l'été 2017.

> Du 17 juillet au 30 juillet, colonie en Haute-Savoie

Le projet est axé sur la découverte de l'environnement montagnard et des activités sportives. Il sera différent selon l'âge des enfants pour les 7/9 ans et les 10/12 ans. Outre la découverte d'activités de pleine nature, les enfants de 10/12 ans, s'ils le souhaitent, pourront se positionner sur une thématique sportive (*VTT ou équitation*).

Tarif : 425 €
H.C.* : 850 €
30 places
Hors commune

> Du 10 juillet au 25 août, accueil de loisirs

Tarifs à la page suivante

Comme tous les étés, l'Accueil de Loisirs s'efforce de faire passer de belles vacances aux enfants, de manière ludique et éducative. Le programme d'animations mis en place par l'équipe éducative permet à chaque enfant de vivre à son rythme et de pratiquer les activités de son choix (*manuelles, d'expression, sportives...*). Comme tous les ans, l'accent est mis sur les activités de plein-air (*sorties, pique-niques, mini camps...*).

> Du 17 juillet au 30 juillet, camp d'ados en Haute-Savoie

De nombreuses activités sont possibles : cheval, rafting, escalade, via ferrata, randonnée, accrobranche, spéléologie, fantasticable... Le groupe de jeunes découvrira le milieu montagnard et construira son programme d'animation avec les animateurs (*Alvin et Myriam*).

Tarif : 460 €
H.C.* : 920 €
10 places
Hors commune

> Du 10 juillet au 28 juillet, Espace Jeunesse

Les tarifs sont fixés selon le programme

Avec un fonctionnement différent et plus souple que le Centre de Loisirs, l'Espace Jeunesse proposera un programme varié d'activités en demi-journée ou en journée. Les participants s'inscriront le lundi pour la semaine en cours. Cette formule s'adresse aux pré-adolescents et adolescents autonomes qui ont envie de bouger avec l'équipe d'animation de l'Espace Jeunesse.

> Espace Jeunesse - Planning 1ère semaine

- **Lundi 10 juillet**
  Matin : rencontre et *P'tit déj prépa* entre ados-anim !
  Après-midi : jeux de groupe
- **Mardi 11 juillet**
  Matin : activité(*s*) choisie(*s*) par les jeunes lors du *p'tit déj prépa*
  Après-midi : activités sportives et manuelles
- **Mercredi 12 juillet**
  Sortie à l'accrobranche de Préaux / 7 places
  Tarif : 6 €
  Départ : 10h30 / retour : 17h (*prévoir pique-nique*)
- **Jeudi 13 juillet**
  Matin : activité(*s*) choisie(*s*) par les jeunes pendant le *p'tit déj prépa*
  Après-midi : piscine (*16 places*)
  Tarif : 2 € - Départ : 13h30 / Retour : 17h00.

> Horaires

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h avec repas compris. Ou de 14h à 17h.
Il est désormais possible d'inscrire vos adolescents à la journée complète avec la possibilité de manger à la cuisine centrale. Le supplément repas est de : 3,50 €.

Roulez Jeunesse !

> Inscriptions

À partir des vacances d'été et pour toute la durée des vacances scolaires, aucune inscription ne sera prise les lundis matins. Pour ce faire, deux autres permanences sont à votre disposition les mercredis et vendredis de 17h à 18h. Quant à la permanence mise en place le lundi matin de 8h à 9h au Centre de Loisirs, elle ne sera ouverte que pour les enfants déjà inscrits au préalable ou pour apporter des documents manquants.

> Tarifs Accueil de loisirs

Pour les familles ne bénéficiant pas de *bons C.A.F.* :
- La semaine de 5 jours : 42 €
- La semaine de 4 jours (*du 10 au 13/07*) : 33,60 €
- La semaine de 3 jours (*du 16 au 18/08*) : 25,20 €

Les dates d'inscription :

Pour les séjours avec hébergement (*colonie, camp ados*) : au pôle *Enfance, Jeunesse, Éducation et Sport* aux heures d'ouverture du Pôle :

- Lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Jeudi de 13h30 à 17h
- Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h

Camp Ados complet !
Il reste quelques places en colo.

Pour l'accueil de loisirs : au Centre de Loisirs, à partir du 7 juin jusqu'au 28 Juin 2017 :

- Les mercredis 7, 14 et 21 juin de 14h à 18h
- Le mercredi 28 juin de 10h à 12h
- Les samedis 10 et 17 juin de 10h à 12h

Le coût de la semaine est de 42 euros.
Coût dégressif si plusieurs enfants de la même famille.

Coût déduit des bons CAF / aide CCAS (*apporter votre courrier de la CAF*)

Il n'y aura pas d'inscription du 29 juin au 7 juillet 2017. L'inscription ne sera pas prise non plus par téléphone.

Pour l'Espace Jeunes : à l'Espace Jeunesse

- Du 10 au 28 juillet, à partir de 9h

Les jeunes pourront s'inscrire soit à la journée complète de 9h à 17h, soit pour l'après-midi de 14h à 17h.
La cotisation annuelle est de 10 €, le prix du repas cantine est de 3,50 € pour les jeunes qui s'inscrivent à la journée. Les activités sont gratuites à l'Espace Jeunesse. Le prix des activités à l'extérieur est à déterminer selon le lieu et le type de l'activité.

Différentes aides sont acceptées (*CAF, chèques vacances*) permettant de réduire le coût du séjour. Les tarifs dégressifs et les aides du CCAS ne s'appliquent qu'aux enfants dont le responsable légal demeure sur la commune Les justificatifs seront demandés. Les tarifs sont doubles pour les hors commune.

> Éducation

Rentrée scolaire pour les élèves :
lundi 4 septembre 2017

Vacances scolaires 2017-2018 :
- **Toussaint** : du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre au matin
- **Noël** : du samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018 au matin
- **Hiver** : du samedi 24 février 2018 au lundi 12 mars 2018 au matin
- **Printemps** : du samedi 21 avril 2018 au lundi 7 mai 2018 au matin
- **Été :** samedi 7 juillet 2018

Accueil périscolaire : Le dossier d'inscription à la garderie doit être renseigné par toutes les familles sans exception. Si celui-ci revêt un caractère obligatoire, c'est parce qu'il permet la prise en charge de l'enfant par les agents municipaux, en cas d'absence des parents ou d'imprévus.

Facturation : Le seuil de recouvrement des créances a été porté à 15 €, selon le décret n° 2017-509, du 7 avril 2017. Ainsi, la facturation sera déclenchée automatiquement dès l'atteinte de ce seuil (*valable pour la garderie, la cantine, etc.*). Pour les enfants fréquentant occasionnellement la garderie, une facture sera désormais adressées aux parents au mois de juin.

Associations

> L'Association Parents Enfants Bondevillais

Créée en 2014, L'*APEB* a décidé d'élargir son champ d'intervention en plaçant l'enfance au centre de ses projets afin de promouvoir l'action citoyenne au travers de la vie associative. Toutes les initiatives ont pour objectif la mise en place d'actions ludiques et pédagogiques à destination des enfants. Elles doivent également permettre de récolter des fonds auprès des parents pour assurer la pérennité de leurs actions.

> Dates à retenir !

Le vide-grenier annuel aura lieu le dimanche 1er octobre 2017, dans le gymnase du complexe sportif Marcel Sauvage.

Durant ce vide-grenier, il y aura une collecte de gourdes de compote et d'instruments d'écriture.

NOUVEAUTÉ !

Pour mettre en valeur le talent des jeunes de notre commune (*entre 11 et 15 ans*), l'*APEB* organise une exposition des *« Jeunes Créateurs Bondevillais », le 24 juin 2017 de 10h30 à 13h, salle des associations.* Les meilleurs seront récompensés. C'est une magnifique occasion de montrer son talent au grand public !

Inscrivez-vous vite !

Événement très convivial organisé chaque année dans le gymnase Marcel Sauvage, le vide-grenier a pris toute sa place dans la vie communale.

Depuis 2014, nous soutenons la brigade « *gourdes76* » qui collecte les gourdes de compotes et de crèmes. Aujourd'hui, nous comptabilisons 530 kg de produits collectés, soit environ 50 000 gourdes !

Depuis 2017, la même brigade a démarré la collecte des fournitures scolaires en plastique (*feutres, stylos, blanco...*). Le recyclage est un acte éco-citoyen qui peut permettre de financer des projets associatifs. Suivez-nous sur Facebook : **https://www.facebook.com/APEB-205732539946488/**

Ensemble continuons !

D'autres associations de la commune sont invitées à se joindre à nous. Le *CMEJ, CRÉATIVITÉ* et *AU PAYS DES LUTINS* nous ont déjà fait confiance et nous en attendons encore bien d'autres cette année. Venez découvrir les artistes de demain et leurs créations !

Vous souhaitez vous inscrire ? Contactez-nous à l'adresse mail suivante : **apeb76960@gmail.com**

L'équipe de l'APEB et son esprit associatif vous disent à bientôt.

> Chasse aux oeufs avec ALED

L'association ALED (*Lire, Échanges et Découvertes*) a organisé vendredi 14 avril dernier sa traditionnelle chasse aux oeufs de Pâques au sein du quartier Jean Moulin. Une bonne trentaine d'adultes et d'enfants se sont réunis pour partager quelques charades et énigmes autour d'une pêche aux poussins et d'une chasse aux chocolats.

Guillaume Claudel, conseiller municipal, et Michèle Guérout, adjointe au Maire, sont venus encourager les tout petits dans leurs recherches. Après une distribution plus équitable entre les enfants venus, l'après-midi s'est poursuivi autour d'un goûter partagé collégialement dans la bonne humeur.

> Bondeville Tennis Club

OFFRE Découverte été 2017
Vous avez un(*e*) ami(*e*) ou un membre de votre famille (*jeune ou adulte*) qui souhaite pratiquer le tennis ou se remettre en forme avant l'été, nous vous proposons une inscription valable du :

1er juin au 14 septembre 2017
Adultes : 30 €
Jeunes : 25 €
La licence est offerte

Cette offre s'adresse aux personnes qui n'ont pas été licenciées depuis 3 ans ou qui n'ont jamais été licenciées. Elle permet de découvrir le club, de rencontrer ses membres et de pratiquer une activité pour le plaisir.

Pour tous renseignements, adresser un mail à : **contact@bondeville-tennis.fr**

Rentrée septembre 2017

Inscriptions : à la Maison du Tennis :
- Le samedi 2 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Le lundi 4 septembre de 17h à 19h
- Le mercredi 6 septembre de 15h à 19h

Nous acceptons les coupons sport et les chèques vacances de l'ANCV ainsi que les *" Pass Jeunes 76 "* qui permettent de bénéficier d'une remise de 60 €.
Possibilité de parrainage par un membre du club : réduction de 20 € sur la cotisation.
Pour les familles : réduction de 25% sur la 2e cotisation et 50 % à partir de la 3e.
Règlement en 3 fois possible.

Pour plus de renseignements, notre site internet mis à jour régulièrement vous permet de suivre les différentes activités proposées par le club : **www.bondeville-tennis.fr**

> Bondeville Solidarité

L'association *Bondeville Solidarité* est toujours très active concernant l'aide alimentaire aux personnes défavorisées. Chaque semaine, le jeudi, 90 familles reçoivent un colis alimentaire soit l'équivalent de 210 parts. Quinze bénévoles se partagent les tâches et il nous faut les remercier chaleureusement pour leur dévouement. Ils participent deux fois par an à une collecte organisée par la *Banque Alimentaire* du Houlme dans trois magasins. Pour cette action, ils se mobilisent du vendredi au dimanche matin avec l'aide précieuse des quelques bénéficiaires, malheureusement peu nombreux. L'équipe de *Bondeville Solidarité* réfléchit pour rendre la participation des bénéficiaires plus importante et plus efficace. Pour satisfaire aux normes de sécurité et d'accessibilité, le local où sont reçus les bénéficiaires sera très prochainement équipé d'une porte de sortie de secours, ce qui permettra d'améliorer la circulation des personnes. Une rampe d'accès pour handicapés sera installée et les portes traditionnelle seront changées par des portes coupe-feu.
En collaboration avec le CCAS, plusieurs animations et sorties sont organisées pour les enfants : sortie en juin au parc du Bocasse ; sortie accrobranche ; l'arbre de noël ; pour les enfants de 12 à 14 ans, soirée au bowling.
L'association remercie le Conseil Municipal d'avoir validé tous ces projets.

Hommage

> Jean-Pierre PODEVIN, président de l'Amicale Houlmoise Bondevillaise Football Club (AHBFC)

Jean-Pierre PODEVIN nous a quittés en cette fin d'année 2016. Une foule d'amis lui a rendu un dernier hommage au cimetière du Houlme le jeudi 29 décembre 2016.

Jean-Pierre a toujours été profondément attaché à sa commune; il y est né en 1944. À 11 ans il signe sa première licence à l'Amicale du Houlme; le football est sa passion et l'une de ses raisons de vivre : il y est joueur, entraîneur, dirigeant, arbitre.

Pendant six décennies « *JPP* » a été un exemple de fidélité et de responsabilités, un défenseur inlassable des valeurs sportives. Depuis 2007, il exerçait les fonctions de Président de l'Amicale Houlmoise Bondevillaise Football Club (*AHBFC*). Le milieu associatif, Jean-Pierre le connaissait, tant à l'Association Laïque du Houlme (*ALH*) qu'à la Boule Houlmoise, le club de pétanque dont il fut le président pendant 3 ans.
Son dévouement et ses qualités humaines faisaient de Jean-Pierre Podevin un Houlmois très apprécié de tous.

La Ville a perdu un de ceux qui en font la richesse et qui en marquent son histoire.

> Michel POUYER, président de l'association le Pré de la Bataille

L'engagement de Monsieur Michel POUYER au sein de l'association L*e Pré de la Bataille* remonte à 1993.
En 2008, il en prend la présidence. Il a d'abord veillé à la finalisation des travaux lancés par son prédécesseur, Roger LEFEBVRE, et notamment la restructuration du foyer d'hébergement. Puis il a poursuivi l'élan de rénovation du *Pré de la Bataille* en demandant au Comité de Direction d'entreprendre la restructuration en profondeur des quatre ESAT (*établissements et services d'aide par le travail*) constituant le dispositif de travail protégé.

Cet homme de conviction a marqué d'une empreinte indélébile le virage important pris par *Le Pré de la Bataille* ces dernières années dans l'accompagnement médico-social des personnes en situation de handicap. Il a contribué à ces importantes réformes :

- des établissements ouverts ancrés sur leur territoire,
- le développement d'un environnement propice à la progression des compétences socio-professionnelles des personnes accompagnées,
- un accompagnement médico-social évolutif, en permanence à la recherche des meilleures réponses aux nouvelles attentes.

Il nous a quittés de façon inattendue le 5 décembre 2016. Un hommage émouvant lui a été rendu le mardi 13 décembre 2016, en présence de sa famille, d'amis, d'élus notamment Bondevillais et Rouennais, de collaborateurs du *Pré de la Bataille* et de nombreuses personnes venues témoigner leur sympathie à Madame POUYER, ses enfants et petits-enfants.

Sécurité publique

> Pré-plainte

Vous êtes victime d'une atteinte contre les biens pour laquelle vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Simplifiez vos démarches et gagnez du temps en effectuant, de n'importe quel accès à Internet, une pré-plainte en ligne.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ TOUJOURS LE 17 OU LE 112

La pré-plainte en ligne vous permet, lorsque vous êtes victime d'une infraction contre les biens dont l'auteur est inconnu, de renseigner un formulaire de pré-plainte en ligne et d'obtenir un rendez-vous auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie de votre choix pour signer votre plainte. Cette possibilité vous est également offerte si vous agissez en tant que représentant légal soit d'une personne morale (gérant de société ou de syndic...) soit d'une personne physique (mineure, sous tutelle...).

« la pré-plainte en quelques clics »

Connectez-vous sur le site : **www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr**

1 => choisissez le lieu où vous allez signer votre déclaration dans la liste des **Commissariats de police ou brigades de gendarmerie ;**
2 => renseignez le formulaire qui apparaît, puis validez votre saisie ;

- Vous serez rapidement contacté par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie choisi pour convenir d'un rendez-vous. Vous serez également informé des justificatifs (factures, pièce d'identité...) dont vous devrez impérativement vous munir ;
- Lors du rendez-vous, vous signerez votre déclaration après des modifications éventuelles. La plainte sera alors officiellement déposée.

> Opération tranquillité vacances

Protéger votre domicile :

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

En cas d'absence :

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absence.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération " Tranquillité vacances ". Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Agenda

ANIMATION

Vendredi 20 octobre
De 19h à 22h
Soirée jeu
Avec l'association *Les Fous du Jeu*
À partager entre amis ou en famille à partir de 8 ans.

Bibliothèque Mathilde de Rouvres
Inscription au 02 32 82 51 60

Jeudi 13 juillet, à partir de 16h
Fête Nationale

Animations sur le Complexe Sportif Marcel Sauvage :
- Structures gonflables pour les enfants
- Stand maquillage
- Orchestre de rue " *Mona Lisa Klaxon* "
- Tir du feu d'artifice à 23h

> Info Seniors

Rappel !

Le repas d'automne aura lieu le dimanche 8 octobre au gymnase du Complexe Sportif Marcel Sauvage. Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire auprès du service Fêtes et Cérémonies du 18 au 22 septembre.

Une participation financière de 35€ sera demandée au conjoint de moins de 65 ans.

Pour participer à toutes les manifestations proposées aux plus de 65 ans, il vous suffit simplement de vous inscrire auprès du service Fêtes et Cérémonies en Mairie.

EXPOSITION

Du samedi 7 au dimanche 15 octobre
Salon de peinture
Les deux invités d'honneur sont Martine GILOPPÉ et Philippe HÉLIE, artistes en art numérique. À leurs côtés, il y aura d'autres artistes peintres ou sculpteurs : Florence ANQUETIN, Vincent BENARD, Jean-Michel DELANNOY, Dien Thuy LE MAI, Guilène OUIN, Sonia PAUL, Jean QUÉMÉRÉ, Gérard QUESNEY, Gérard RODRIGUEZ, Paulette SOLNON et Jean-Charles TOIS.

Espace Jules Ferry en mairie.
Renseignements au 02 32 82 51 61

TÉLÉTHON

Du vendredi 1er au samedi 9 décembre
Foire aux livres au profit du Téléthon

À la Bibliothèque Mathilde de Rouvres
Aux horaires d'ouverture au public.

SPECTACLES

Samedi 30 septembre, 15h
Spectacle jeune public
« Graph »
Avec la compagnie Sac de Noeuds
Pour les enfants de 1 à 4 ans

Bibliothèque Mathilde de Rouvres
8 €, 1 place achetée, 1 place offerte
Inscription au 02 32 82 51 60

Randonnée

Dimanche 8 octobre
De 14h à 17h30
Randonnée patrimoine
Avec Alain ALEXANDRE

La randonnée aura lieu sur Notre-Dame de Bondeville et débutera par la visite du Musée de la Corderie Vallois. S'en suivra un parcours pédestre le long du Cailly à la découverte de l'histoire de la commune et de son patrimoine religieux et industriel (*ancien manoir Gresland, cheminée Gresland, cité ouvrière, Ars Sonora…*)

8 € une place achetée, une place offerte
Sur inscription au 02 32 82 51 60

THÉ DANSANT

Dimanche 3 septembre,
De 14h30 à 18h30
Thé Dansant
Avec l'orchestre *Les Vrais Branchés du Spectacle*
Salle André Gide
12 € l'entrée avec une pâtisserie offerte
Possibilité de réserver au 02 32 82 35 10

Dimanche 1er octobre,
De 14h30 à 18h30
Thé Dansant
Avec l'orchestre *Duo Lacroix*

Salle André Gide
12 € l'entrée avec une pâtisserie offerte
Possibilité de réserver au 02 32 82 35 10

Dimanche 5 novembre,
De 14h30 à 18h30
Thé Dansant
Avec l'orchestre *Les Vrais Branchés du Spectacle*
Salle André Gide
12 € l'entrée avec une pâtisserie offerte
Possibilité de réserver au 02 32 82 35 10

Agenda

Détente au musée

Lire au bord de l'eau au Musée de la Corderie Vallois
Venez profiter du jardin du musée tous les jours
de 13h30 à 18h.

© copyright RMM – Métropole Rouen Normandie

PISCINE

Horaire de la piscine intercommunale Le Houlme/ND-Bondeville

Horaire de vacances à partir du 11 juillet jusqu'au 3 septembre :

- Lundi fermé
- Du mardi au vendredi de 15h à 19h
- Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Dimanche de 9h à 12h

La piscine sera fermée pour arrêt technique du lundi 4 au dimanche 10 septembre.

Nouveauté !

Sieste musicale et littéraire
L'équipe de la Bibliothèque propose la mise en place d'un nouveau concept, « *les siestes musicales et littéraires* » pour adultes. Le but est de proposer un moment de détente dans une ambiance un peu « *cocooning* » un mercredi par mois de 14h à 16h30.

Alors venez profiter d'une pause pour faire une micro-sieste tout en écoutant de la musique ou une œuvre littéraire. Nombre de places limité.
Les prochaines dates :

- Mercredi 20 septembre
- Mercredi 18 octobre
- Mercredi 22 novembre

BIBLIOTHÈQUE

MARMOTHÈQUE **(*0 à 3 ans*) 10h**	Jeudi 5 octobre Jeudi 9 novembre Jeudi 7 décembre
LES HISTOIRES DE MATHILDE **(*4 à 8 ans*) 15h**	Mercredi 4 octobre Mercredi 6 décembre
ATELIER JEU **(*9 à 12 ans*) 14h-15h30**	Samedi 7 octobre
ATELIER CRÉATIF **(*adultes*) 10h-12h30**	Samedi 23 septembre Samedi 18 novembre
LIVRES AU MENU **(*adultes*) 10h30-12h30**	Samedi 30 septembre Samedi 9 décembre
ATELIER ENFANTS-CONTEURS **(*du CE2 à la 5e*)**	Samedi 7 octobre Samedi 18 novembre Samedi 9 décembre

Votre Mairie se mobilise pour
votre Santé et votre Pouvoir d'achat

Jean-Yves MERLE, maire de Notre-Dame de Bondeville, et toute son équipe se préoccupent de votre bien-être.

Ma Commune Ma Santé

Notre-Dame de BONDEVILLE

La Complémentaire Santé Communale,
Accessible à Tous

- **Le retour à une couverture de santé** pour vous et vos proches
- **Une tarification simple générant une réelle économie** sur vos cotisations
- **Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins** (2 mutuelles et 3 niveaux de garanties: économie-sécurité-confort)
- **Une mutuelle ouverte à tous** (Tout âge, compatible fiscalité loi Madelin, compatible ACS)

Rendez-vous dans votre CCAS pour retirer votre dossier d'inscription « Ma Commune Ma Santé »

Plus d'infos sur : http://www.macommunemasante.org/